

**COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DU
SAINT-
QUENTINOIS**

OBJET

**ENVIRONNEMENT
- Présentation du
Bilan Territorial sur
la Qualité de l'Air de
l'Agglomération du Saint-
Quentinois.**

-=

**RAPPORTEUR
M. le Président**

Date de convocation :
13/06/17

Date d'affichage :
14/06/17

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

Quorum : 39

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 71

Nombre de Conseillers
votant : 68

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**

Séance du 20 JUIN 2017 à 18h00

en la salle des sports de Rouvroy

Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, M. Guy DAMBRE, Mme Denise LEFEBVRE, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTE, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Richard TELATYNSKI, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASON, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, M. Christian PIERRET, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Fabien BLONDEL, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, Mme Monique RYO, Mme Françoise JACOB, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Dominique FERNANDE, M. José PEREZ, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CARMELLE, Mme Mélanie MASSOT, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE.

Monsieur Jean-François DUSANTER suppléant de M. Jean-Claude DUSANTER, Monsieur Jean-Claude LERTOURNE suppléant de M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, M. Xavier DELAPORTE suppléant de M. Michel LANGLET, Mme Edith FOUART suppléant de M. Paul PREVOST

Sont excusés représentés :

M. Jean-Marc WEBER représenté(e) par M. Jean-Michel BERTONNET, M. Roland MORTELLI représenté(e) par M. Jean-Marc BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par Mme Monique RYO, Mme Monique BRY représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Djamilia MALLIARD représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD, Mme Marie-Anne VALENTIN représenté(e) par Mme Carole BERLEMONT

Absent(e)s :

Mme Frédérique MACAREZ, M. Damien NICOLAS, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. Bernard DELAIRE

Secrétaire de séance : Thomas DUDEBOUT

Dans le cadre de l'adhésion à l'ATMO Hauts de France, association pour la surveillance, l'information et l'accompagnement des collectivités sur la qualité de l'air en Hauts de France, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois bénéficie cette année d'un bilan complet sur la qualité de l'air sur le territoire rédigé par l'association.

Le bilan détaille les chiffres clés, les études menées, les indicateurs sur les polluants et les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire, le nombre d'épisodes de pollution entre autres.

Il explique également les moyens de mesures mis en place sur le territoire et les moyens mis à disposition de la collectivité pour suivre et évaluer la qualité de l'air et surtout lui donner les informations nécessaires pour communiquer auprès des habitants.

Ce bilan sera accessible via téléchargement sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le bilan territorial édité par ATMO Hauts de France,

2°) d'autoriser la diffusion du bilan sur le site internet de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 63 voix pour et 5 abstentions adopte le rapport présenté.

M. Paul GIRONDE, M. Christian HUGUET, M. Alexis GRANDIN ne prennent pas part au vote.

Se sont abstenu(e)s : M. Christian PIERRET, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

Pour extrait conforme,



Le Président

Xavier BERTRAND

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

002-200071892-20170620-39569A-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/17

Publication : 05/07/17

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

L'ÉDITO

Le soutien apporté par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois à la surveillance de l'air contribue à adapter et à développer le dispositif de mesures et d'évaluation des polluants, à aider le développement des projets sur le territoire et à vous proposer des informations en direct et personnalisées comme en témoigne ce bilan 2016.

Cette nouvelle édition du bilan territorial de la qualité de l'air vous apporte des informations sur l'air que vous avez respiré tout au long de l'année et quelques indications sur les polluants produits sur notre secteur. Vous y trouverez plus précisément une synthèse des épisodes de pollution, les niveaux de polluants enregistrés, les indices de l'air, etc.

Notre collaboration a également aidé, cette année, à définir un nouveau Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air 2017-2021 des Hauts-de-France. Ce programme constitue la colonne vertébrale du nouvel Observatoire régional de l'Air, Atmo Hauts-de-France, résultat de la fusion d'atmo Nord - Pas-de-Calais et Atmo Picardie. Il décline les prochaines orientations en 5 axes

(observer, accompagner, communiquer, innover, gérer) répondant aux enjeux, aux besoins et aux attentes de notre grand territoire.

Ce programme qui se veut nécessairement ambitieux et concret ne pourra être réalisé qu'avec l'appui, l'investissement et la participation active de tous nos partenaires et des acteurs du territoire. C'est pourquoi il n'est pas une finalité. Sa mise en œuvre et son succès reposeront sur notre capacité à fédérer autour des actions proposées, à poursuivre et à créer des partenariats et à innover tout en préservant nos fondamentaux que sont la scientificité, l'impartialité et l'écoute.

Vous l'aurez compris, ces actions se concrétiseront ensemble, dans une démarche participative de co-construction portée sur le territoire : élaborer l'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle des Hauts-de-France prenant en compte les diversités locales et coller ainsi au plus près de nos préoccupations.

Nous sommes prêts pour relever ces nouveaux défis.



Agnès POTEL
Vice-présidente en charge du développement durable et de la 3^{ème} révolution industrielle



Jacques PATRIS
Président d'Atmo Hauts-de-France

“ Élaborer l'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle des Hauts-de-France en prenant en compte les diversités locales. ”

QUELS SONT LES EFFETS DE LA QUALITÉ DE L'AIR ?



Sur notre santé

La qualité de l'air est la première préoccupation environnementale des Français avec le changement climatique (Baromètre annuel du Ministère de l'Environnement paru en février 2017). Ses conséquences en terme de santé publique en France sont importantes, comme le confirme la dernière étude publiée par Santé Publique France en juin 2016.

Les chiffres de l'étude parlent d'eux-mêmes : la pollution de l'air correspond à une perte d'espérance de vie pouvant dépasser 2 ans dans les villes les plus exposées, plus précisément entre 11 et 16 mois dans les Hauts-de-France selon le type de commune (rurale, moyenne ou grande). De plus, l'étude estime que 48 000 décès par an sont attribuables à la pollution en France, dont 6 500 en Hauts-de-France.

La pollution de l'air présente un impact sanitaire important puisqu'elle agit sur les systèmes respiratoires et cardiovasculaires et est à l'origine de troubles de la reproduction et du développement de l'enfant, de maladies endocriniennes et neurologiques. Une amélioration de la qualité de l'air induirait non seulement une baisse de la mortalité, mais également une hausse de la qualité de vie et de la santé.

Outre son impact sanitaire, la pollution de l'air présente également un coût économique et financier non négligeable. En 2015, la Commission d'enquête sénatoriale a publié un rapport « Pollution de l'air : le coût de l'inaction », qui évalue à plus de 100 milliards d'euros le coût annuel de la pollution atmosphérique (extérieure et intérieure) sur la santé, les bâtiments, les écosystèmes et l'agriculture.

Le saviez-vous ?

Nous respirons
15 000
litres d'air par jour.

Source : Atmo France



L'ÉTUDE EN CHIFFRES



Retrouvez la synthèse sur les Hauts-de-France de l'étude de Santé Publique France « Evaluation Quantitative des Impacts Sanitaires » (EQIS) sur www.atmo-hdf.fr

66

Deux Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) en Hauts-de-France

Pour améliorer la qualité de l'air, diminuer les émissions de polluants atmosphériques et se conformer aux exigences européennes, deux plans de protection de l'atmosphère ont été signés dans les Hauts-de-France.

Le PPA interdépartemental, signé en mars 2014 par les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais, engage ainsi 26 actions sur ces territoires. Les objectifs pour 2020 sont de diminuer de 31 % des émissions en particules PM10 et de 33 % celles en oxydes d'azote, par rapport à 2010.

Le PPA de la région de Creil signé en décembre 2015 par le Préfet de l'Oise engage quant à lui 8 actions. Afin d'atteindre les objectifs fixés en terme d'émissions et d'exposition de la population pour 2020, les objectifs du plan particules ont été repris au niveau local.



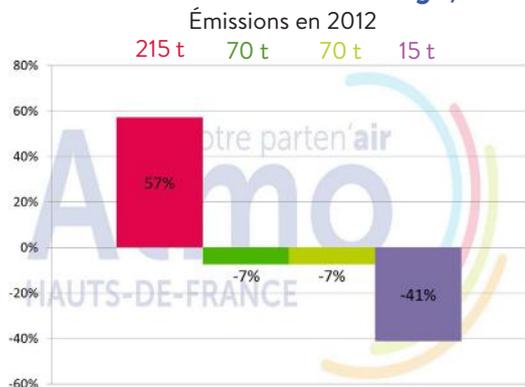
Parc Isle
© Agglo du St-Quentinois

D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR VOTRE TERRITOIRE ?

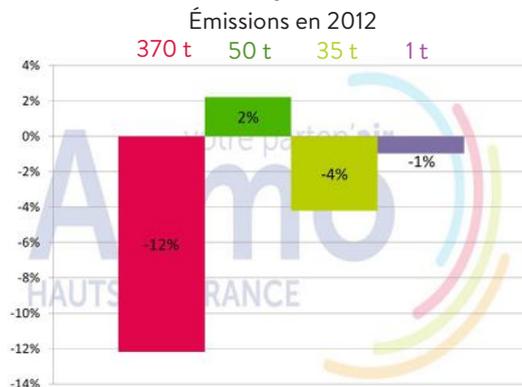


Variation de 2008 à 2012

Résidentiel-tertiaire (chauffage, etc.)

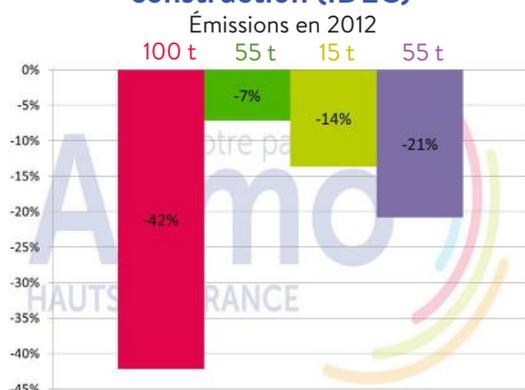


Transports

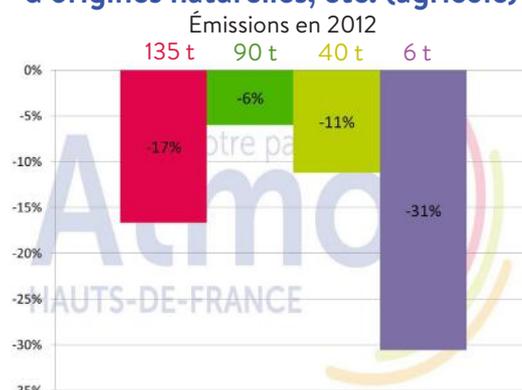


- Oxydes d'azote (NOx)
- Particules PM10 (diamètre < 10 micromètres)
- Particules PM2.5 (diamètre < 2,5 micromètres)
- Dioxyde de soufre (SO₂)

Industries, déchets, énergie et construction (IDEC)



Agriculture et autres sources d'origines naturelles, etc. (agricole)



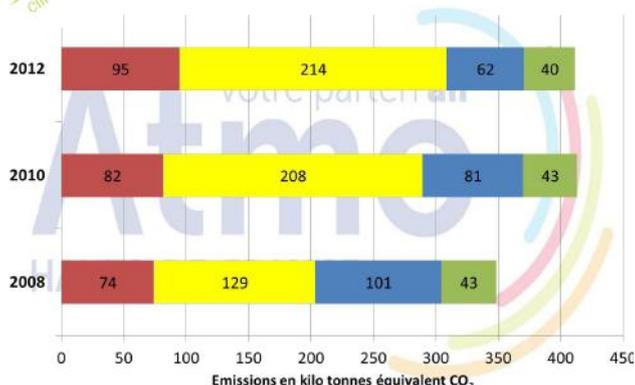
Source : Atmo Inventaire_HDF_A2008_A2010_A2012_M2012_V4

Retrouvez les données détaillées de l'inventaire sur le site www.atmo-hdf.fr

Sur le territoire du Saint-Quentinois, entre 2008 et 2012, les émissions des secteurs de l'industrie et agricole sont en baisse en raison de la diminution des consommations d'énergie pour ces deux secteurs. L'augmentation des consommations d'énergie du secteur résidentiel-tertiaire entraîne une augmentation des émissions en oxydes d'azote, mais une baisse pour le dioxyde de soufre SO₂, liée à la diminution de l'utilisation de produits pétroliers au profit d'autres combustibles moins soufrés. Les émissions des transports sont relativement stables entre 2008 et 2012 au regard de l'évolution des tonnages. Les émissions de SO₂ sont très faibles sur cette période.



Origines des gaz à effet de serre (GES) directement émis



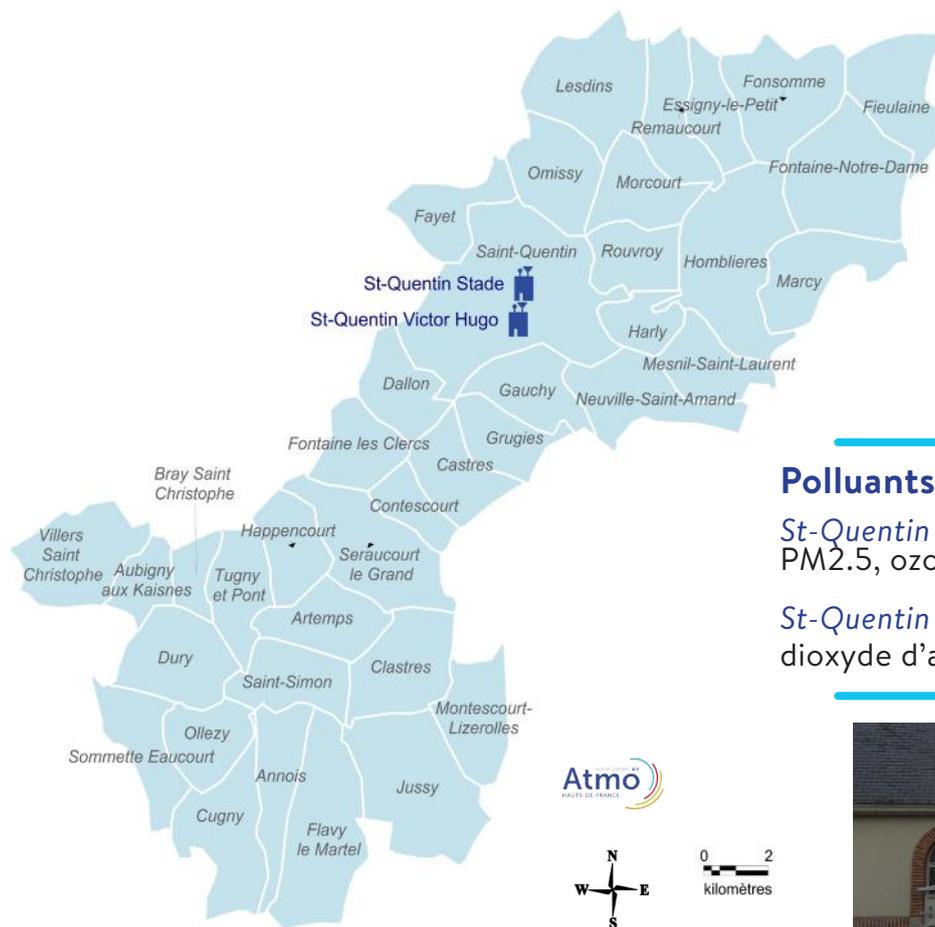
Sur le territoire du Saint-Quentinois, les émissions de GES augmentent entre 2008 et 2012 pour les transports et le résidentiel-tertiaire en lien avec la hausse des consommations d'énergie. En revanche, elles diminuent entre 2008 et 2012 pour l'industrie et l'agriculture, en raison de la baisse de leurs consommations d'énergie. Les émissions totales de GES pour le territoire sont de 411 kt eq CO₂* en 2012.

- Transports
- Résidentiel - Tertiaire (chauffage, etc.)
- Industrie, déchets, énergie, construction (IDEC)
- Agriculture et autres (agricole)

Source : Atmo Inventaire_HDF_A2008_A2010_A2012_M2012_V4

* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ (eq CO₂) prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂) dont les CO₂ Scope 2, méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂ (eq CO₂) à l'aide des Pouvoirs de Réchauffement Globaux (PRG) moyens 2012 (CITEPA, Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique).

QUELLE SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE ?



Polluants surveillés par station :

St-Quentin Stade : Particules PM10 et PM2.5, ozone O₃ et dioxyde d'azote NO₂

St-Quentin Victor Hugo : Particules PM2.5, dioxyde d'azote NO₂



Station St-Quentin Victor Hugo
© Atmo HdF

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

Vue par les épisodes de pollution en Hauts-de-France

Plus d'épisodes de pollution en 2016

15 épisodes de pollution ont été recensés, pour une durée totale de **34 jours** (12 épisodes et 24 jours en 2015). Parmi ces épisodes, **11 répartis sur 28 journées concernent uniquement les particules PM10**. L'ozone est responsable d'un épisode d'une journée en juin, ainsi que d'un épisode de 3 jours en août au cours duquel les concentrations en particules ont également franchi le seuil d'information et de recommandation durant les deux premiers jours.

Deux épisodes de pollution au dioxyde de soufre ont également été relevés en mars et octobre, sur l'agglomération dunkerquoise uniquement.

Aucun épisode de pollution associé au dioxyde d'azote n'a été enregistré en région Hauts-de-France au cours de l'année 2016.

Des épisodes répartis tout au long de l'année

Le 4^e trimestre recense le nombre de jours d'épisodes le plus important avec 17 jours et l'épisode le plus long, du 5 au 9 décembre. Il est à noter que les 7 journées d'alerte (alerte et alerte sur persistance) recensées en 2016, qu'ont connues les Hauts-de-France, se sont principalement déroulées durant ce dernier trimestre (6 journées).

Des conditions météorologiques défavorables

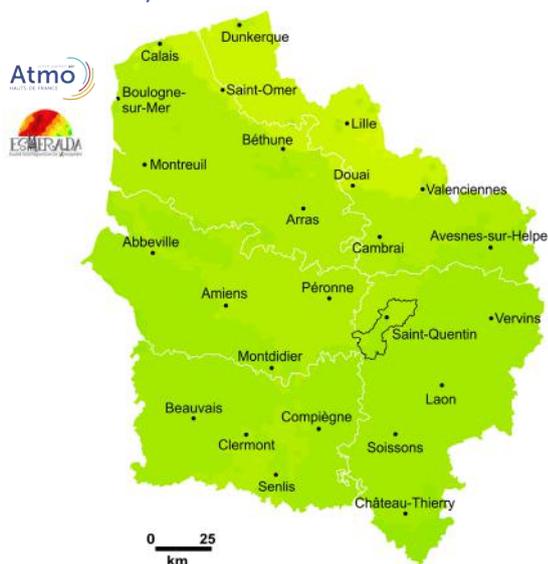
L'augmentation du nombre de jours d'épisodes entre 2015 (24 jours) et 2016 (34 jours) est due aux conditions météorologiques rencontrées tout au long du mois de décembre (faible pluviométrie, ensoleillement généreux et températures minimales inférieures aux normales). Sur ce mois, 12 jours d'épisodes ont été observés dont 6 jours d'alerte (alerte et alerte sur persistance) qui ont concerné le département de l'Oise.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

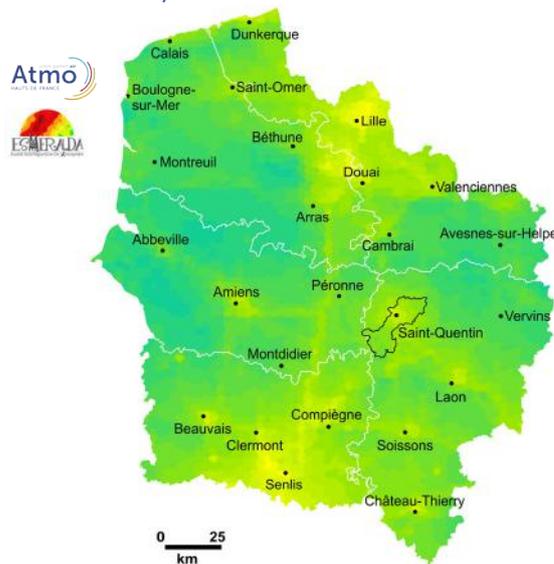
Vue par la pollution modélisée sur la région

Pour l'année 2016, les cartes ci-dessous, en mailles kilométriques, sont issues du modèle inter-régional Esmeralda, ajustées avec les concentrations mesurées par les stations fixes.

Concentrations en particules PM10
Moyennes annuelles de fond*



Concentrations en dioxyde d'azote (NO₂)
Moyennes annuelles de fond*



La répartition des concentrations en particules PM10 est homogène sur les cinq départements de la région, avec cependant des niveaux légèrement plus élevés sur le département du Nord : les 20 µg/m³ sont atteints du littoral jusqu'à Valenciennes, alors qu'ailleurs en région les moyennes annuelles avoisinent plutôt les 17 à 18 µg/m³.

L'influence du trafic automobile sur les concentrations de fond est marquée pour le dioxyde d'azote (NO₂), avec des concentrations maximales atteignant 23 à 24 µg/m³ en moyenne annuelle dans la région lilloise et dans le

sud de l'Oise, près de Senlis, zone influencée par la région parisienne. Les principaux axes autoroutiers traversant la région à savoir l'A1 de Lille à Senlis, l'A16 entre Abbeville et Beauvais en passant par Amiens, l'A26 entre Saint-Quentin et Laon et l'A29 entre Amiens et Saint-Quentin ressortent de façon distincte sans pour autant atteindre des niveaux élevés.

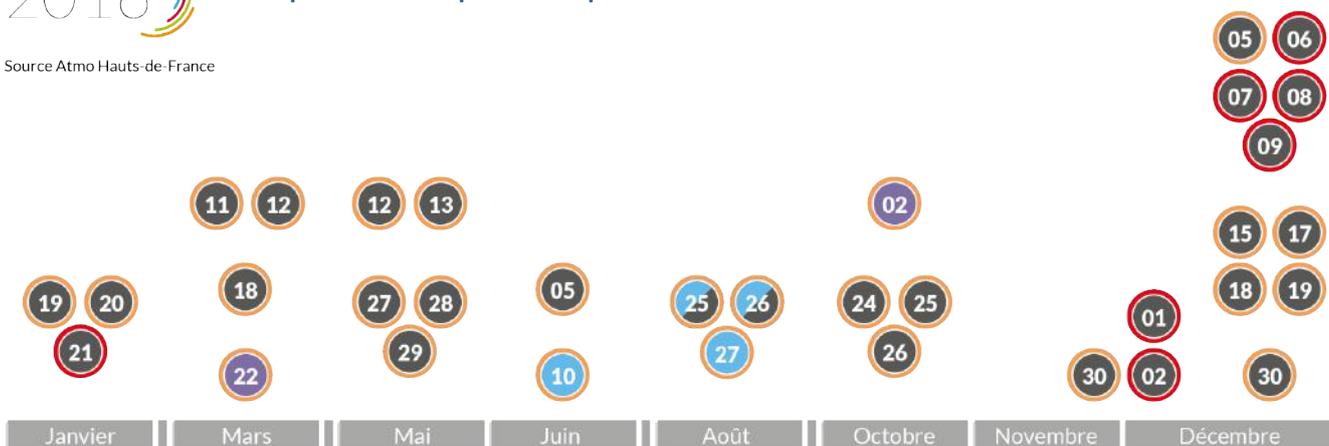
Ces concentrations de fond en dioxyde d'azote et en particules PM10 restent inférieures aux valeurs limites en moyenne annuelle (40 µg/m³ pour les deux polluants).

* de fond : conditions urbaines, périurbaines ou rurales (par opposition aux conditions de proximité automobile ou industrielle par exemple).

2016

Répartition des épisodes de pollution en Hauts-de-France

Source Atmo Hauts-de-France



légende :

Polluants concernés

- Ozone (O₃)
- Particules en suspension < 10 µm (PM10)
- Dioxyde de soufre (SO₂)
- Ozone et particules en suspension < 10 µm

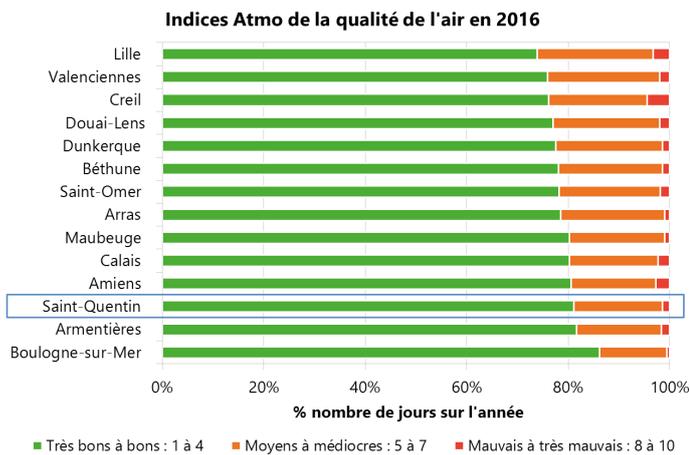
Niveau déclenché

- Information et recommandation
- Alerte

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR EN 2016 ?

Vue par l'indice de l'air

L'agglomération de Saint-Quentin a enregistré un indice de l'air bon voire très bon 81 % de l'année. Elle enregistre également un faible nombre de journées avec un indice Atmo mauvais à très mauvais : seulement 1 % de l'année. Les particules en suspension ont été responsables de l'ensemble de ces indices élevés en 2016, hormis pour 1 journée attribuée à l'ozone.



À noter : L'indice Atmo d'une agglomération (au sens Insee) est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote. Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10. L'indisponibilité de quelques mesures peut entraîner un manque d'indices sur certaines agglomérations et des pourcentages peu comparables.

Vue par la réglementation

Polluants	Respect des valeurs réglementaires annuelles		Episodes de pollution
	sur le territoire	sur la région	
Dioxyde d'azote	●	●	NON
Particules PM10	●	●	OUI
Particules PM2.5	● OQ	● OQ	nc
Ozone	● OLT	● OLT	OUI

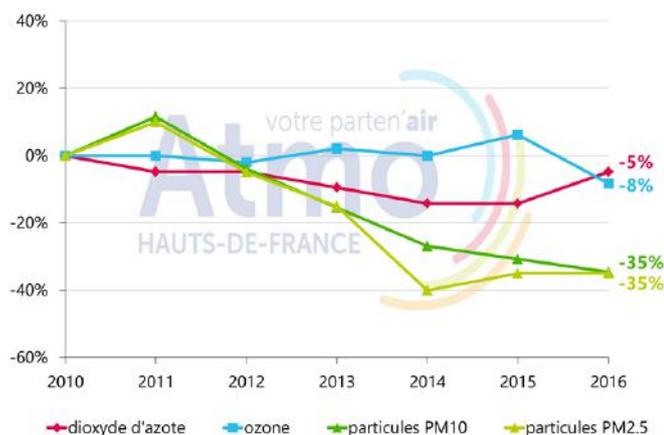
● valeurs réglementaires respectées ● valeurs réglementaires non respectées
OQ : objectifs de qualité OLT : objectifs à long terme
nc : polluant non concerné par la procédure d'information et d'alerte du public

En 2016 les valeurs réglementaires annuelles sont respectées par toutes les stations de mesures de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, sauf l'objectif à long terme pour la protection de la santé humaine pour l'ozone et l'objectif de qualité pour les particules fines PM2.5. Ceci est également observé sur le territoire des Hauts-de-France. Même si la valeur limite journalière en particules PM10 est respectée en 2016, des épisodes de pollution ont néanmoins été ponctuellement recensés pour les particules PM10 ainsi que pour l'ozone.

Retrouvez les résultats de la qualité de l'air 2016 détaillés sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan régional 2016 complet.

Son évolution depuis 2010

Evolution des concentrations de polluants en % par rapport à 2010



Polluants réglementés en moyennes annuelles, mesurés en conditions périurbaines et urbaines

Précautions de lecture :

L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Les moyennes sont calculées à partir d'un nombre de stations pouvant évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus également aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

En 2016, les concentrations de fond mesurées au niveau de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois sont toutes inférieures à celles de l'année 2010.

Les teneurs en ozone montrent une évolution relativement stable entre 2008 et 2016. Après une légère hausse observée en 2015 (+ 6 %), la concentration moyenne atteint son niveau le plus bas en 2016 (baisse de 8 % par rapport au niveau de 2008, ce qui équivaut à une diminution de 4 µg/m³).

Pour les particules PM10 et PM2.5, la tendance est globalement à la baisse après 2011 avec des concentrations devenant inférieures à celles de 2010. En 2016 celles-ci ont diminué de 35 % par rapport à 2010 (ce qui équivaut à une baisse de 9 µg/m³ pour les PM10 et de 7 µg/m³ pour les PM2.5).

Les concentrations moyennes de dioxyde d'azote sont globalement stables sur la période avec des concentrations 5 % plus faibles en 2016 qu'en 2010, soit une baisse de 1 µg/m³). Les niveaux de 2016 sont toutefois supérieurs à ceux de 2015.

Retrouvez le détail pour chaque polluant sur www.atmo-hdf.fr et dans le bilan annuel 2016 complet.

PERSPECTIVES

Sur le territoire, la qualité de l'air a été globalement bonne en 2016, à l'exception de quelques épisodes de pollution et des valeurs réglementaires non respectées pour l'ozone et pour les particules PM2.5. À ces constats partagés sur la région, s'ajoute également un dépassement local de la valeur cible en nickel localement dans les Hauts-de-France.

Cette année 2017, Atmo Hauts-de-France, le nouvel Observatoire de l'Air, poursuit ses missions de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air à l'échelle de la nouvelle région.

Fort de l'union des deux précédentes associations, il commence à déployer sa stratégie, définie avec ses adhérents dans le programme 2017-2021. Il s'agit dans un premier temps d'harmoniser la surveillance de l'air sur les territoires, d'optimiser son dispositif de mesures et d'alerte et de développer les cartes de pollution modélisées.



Etang
© Agglo du Saint-Quentinois

ATMO HAUTS-DE-FRANCE

Notre organisation

L'Observatoire de l'Air, agréé par le Ministère en charge de l'Environnement, est **constitué des acteurs régionaux et locaux** (les collectivités, les services de l'État, les acteurs économiques, les associations) **mobilisés sur les enjeux de la qualité de l'Air, en lien avec la Santé, le Climat et l'Énergie**. Ils ont défini ensemble le Programme Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQLA) des Hauts-de-France pour la période 2017-2021.



Nos missions

S'appuyant sur ce programme, l'**Observatoire de l'Air surveille** les polluants atmosphériques, **informe, alerte, sensibilise** et met à la disposition de ses adhérents des outils d'aide à la décision pour les **accompagner** dans la mise en œuvre de leurs projets.

Plusieurs nouveaux modèles urbains sont d'ailleurs en construction cette année à Amiens, Arras, Creil et Béthune.

Bien sûr, la qualité de nos données sera maintenue mais aussi la qualité de l'information des publics et de l'accompagnement des partenaires. En ce sens, Atmo apportera son appui pour plusieurs plans climat territoriaux, au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et à l'élaboration d'un plan de gestion des incidents industriels.

Il poursuivra la dynamique locale avec, par exemple, la montée en puissance de la concertation lors des réunions des comités territoriaux. L'attention sera portée également à la diffusion de nos données et au développement de nouveaux supports d'information pour permettre des relais d'information plus faciles.

De nouvelles techniques seront testées pour permettre au citoyen d'être acteur de la surveillance de l'air, par exemple à l'aide de micro capteurs. Nos activités continueront à s'intégrer dans un système de management de la qualité, basé sur deux référentiels qui tendront à s'étendre à l'échelle de la région d'ici 2021 : notre certification ISO 9001, (actuellement pour le site de Lille) et notre accréditation COFRAC / ISO 17025 (qui concerne le site de Boves).

2017 sera donc une année constructive pour répondre avec nos partenaires aux enjeux et aux besoins des territoires !

CHIFFRES CLES ATMO HDF

- 40 années d'expertise
- 1^{er} janvier 2017 fusion d'Atmo Picardie et d'atmo Nord - Pas-de-Calais
- 62 sites de mesures
- 189 adhérents
- 50 salariés
- 170 mesures de l'air produites / heure
- 140 cartes de prévisions / jour
- + de 30 polluants et familles de polluants surveillés dont 12 réglementaires
- l'un des 19 organismes régionaux membres de la Fédération Atmo France



EN 2016, QUELLE QUALITÉ DE L'AIR SUR LA CA DU SAINT-QUENTINOIS ?

L'essentiel à retenir pour 2016

- 😊 • **81 %** d'indices de l'air bons à très bons
- **4 polluants** en baisse depuis 2010 (dioxyde d'azote, particules PM2.5 et PM10, ozone)
- **respect** de la valeur réglementaire annuelle en particules PM10
- **2 stations fixes** sur le territoire
- ☹️ • **15 épisodes** de pollution
- **non respect** des valeurs réglementaires annuelles pour l'ozone et les particules PM2.5

Chiffres clés

34 jours d'épisodes de pollution en 2016 en HdF

30 jours d'épisodes de pollution en particules PM10 en 2016 en HdF

7 jours d'alerte en particules PM10 en 2016 en HdF

3,2 kg de particules PM10 émises par habitant du territoire en 2012 (8,3 kg/hab dans l'Aisne)

Vos rendez-vous « Qualité de l'air » 2017

- Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) - **30 mai au 5 juin 2017**
- Journée Nationale de la Qualité de l'Air (JNQA) - 3^e édition le **20 septembre 2017**
- Journée d'Échanges sur l'Air (JEA) en Hauts-de-France - **fin 2017**



Etang d'isle
© Agglo du Saint-Quentinois

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.atmo-hdf.fr

POUR S'INFORMER :



SMS/email



Newsletter



Panneaux urbains



Widgets

Sites partenaires

CONTACT

Atmo Hauts-de-France
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tel. : 03 59 08 37 30
contact@atmo-hdf.fr
www.atmo-hdf.fr

vous parten'air
Atmo
HAUTS-DE-FRANCE

